

Conseil Municipal
09 février 2018



LE BUDGET 2018

Présentation par M. Pascal BOLO, Adjoint aux Finances

Le budget 2018 est un budget de projets et de proximité.

- ◆ Respect du contrat passé avec les Nantais tout en tenant compte de la contrainte financière et du nouveau cadre des relations avec l'État qui s'annonce
- ◆ La stratégie financière arrêtée en 2015 est respectée
- ◆ Le budget 2018 garantit la pérennité des équilibres financiers en conformité avec la stratégie financière.
 - Pas d'augmentation des taux de fiscalité.
 - Le progrès du taux d'épargne brute à plus de 10% pour 2018 (+23%).
 - La stabilisation du stock de dette sur le mandat.

Le budget 2018 verra la concrétisation et la mise en œuvre du projet politique pour les Nantais.

2018 : concrétisation du projet pour les Nantais

- ◆ **HANDICAP**
 - Mise en accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) et des tests pour les transports en commun (e-Busways) avec la TAN, sur le territoire de la ville et accompagnement des commerçants dans la mise en accessibilité de leurs commerces
- ◆ **ÉGALITÉ**
 - Démarrage du centre post-traumatique pour les femmes victimes de violences (ouverture en 2019)
- ◆ **SOLIDARITÉ – LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ**
 - Participation au projet « 5 ponts »
 - poursuite restructuration Restaurant social / bains douches Pierre Landais
- ◆ **SOLIDARITÉ - ACTIONS EN FAVEUR DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES ÂGÉES**
 - Aides à la construction ou réhabilitation d'établissements (Haute-Mitrie, Pirmil).
- ◆ **SANTÉ PUBLIQUE**
 - Aménagements d'un logement de fonction pour l'équipe de santé scolaire à l'école Maisonneuve
 - Amélioration de la cuisine de la maison des Associations des Dervallières.

2018 : concrétisation du projet pour les Nantais

◆ **ACCUEIL DE L'USAGER**

- Ouverture de la Mairie de quartier Nantes Sud
- Expérimentation d'une amplitude horaire élargie en Mairie Centrale et dans les Mairies de quartiers Chantenay et Doulon

◆ **SPORTS**

- Travaux sur la piscine Dervallières et Petite Amazonie
- Création plateau Sportif du Breil (équipement de gymnastique)
- Couverture des courts de tennis de la Durantière
- Mise en accessibilité des gymnases Malakoff IV et La Barboire
- « Nantes terrain de jeux »

◆ **ÉDUCATION**

- Livraison de l'extension de l'école Louise Michel et du nouveau restaurant scolaire de l'école Ampère (rentrée 2018)
- Démarrage des travaux d'extension de l'école Jacques Tati (rentrée 2019)
- Études pour les groupes scolaires Mellinet et Champ de Manœuvre...
- Lancement du schéma directeur des écoles
- Poursuite du développement numérique et de l'accès au Haut Débit internet dans les écoles
- Accompagnement des activités éducatives en lien avec l'augmentation de l'activité sur le secteur de l'enfance-éducation

◆ PETITE ENFANCE

- Poursuite du programme d'entretien durable des établissements Petite Enfance,
- Construction de la nouvelle crèche Cosmos et travaux d'agrandissement du MAPE Santos
- Participation à la construction du Multi-accueil Désirée Colombe intégrant un multi-accueil associatif
- Aides à l'investissement pour 3 associations dans leurs opérations de relocalisation / extension
- Soutien et accompagnement des crèches associatives (une douzaine de projets accompagnés)
- Création de 47 nouvelles places en accueil collectif (crèches associatives ou d'entreprises) en 2018

◆ ESPACES VERTS & ENVIRONNEMENT

- Réaménagement aire de jeux Place Canclaux
- Travaux de réaménagement du jardin de l'Île de Versailles
- Nouvelle pataugeoire et jeux d'eau au Clos Toreau
- Création de nouvelles parcelles de jardins familiaux
- Projets « Ma rue est un jardin »...

◆ **ÉTABLISSEMENTS CULTURELS**

- Développement des outils, ressources et médiations numériques dans le cadre du programme de « Bibliothèque Numérique de Référence » (RFID)
- Extension des horaires d'ouverture des médiathèques et bibliothèques

◆ **DÉVELOPPEMENT CULTUREL**

- Poursuite des travaux de « Libre Usine », lieu de fabrique et de création pour le spectacle vivant
- Soutien au secteur culturel avec un renforcement des projets « Culture et proximité »
- Accompagnement du festival de la danse « trajectoires »
- Travaux d'amélioration et de mise en sécurité sur le patrimoine mis à disposition des associations
- Ouverture d'ateliers d'artistes
- Poursuite de l'action culturelle menée autour de la lecture publique
- Lancement du « Wikipatrimoine »

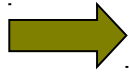
2018 : concrétisation du projet pour les Nantais

◆ **PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHIVES**

- Restauration et installation des Grands Cerfs au Jardin des Plantes...
- Lancement des travaux sur l'Église Notre Dame de Bon Port et les travaux de reconstruction sur la Basilique St Donatien et St Rogatien

◆ **VIE ASSOCIATIVE**

- Fin des travaux de l'opération « Désiré Colombe » incluant une salle festive (livraison fin 2018)
- Fin des travaux de réhabilitation de la « Fabrique des Dervallières » (réouverture juillet 2018)
- Poursuite des études pour la maison de quartier Halvèque
- Travaux d'amélioration du patrimoine associatif
- Lancement de l'AMO de construction pour la maison de quartier Félix Thomas
- Soutien au secteur associatif
- Mise en œuvre du PIA Jeunesse

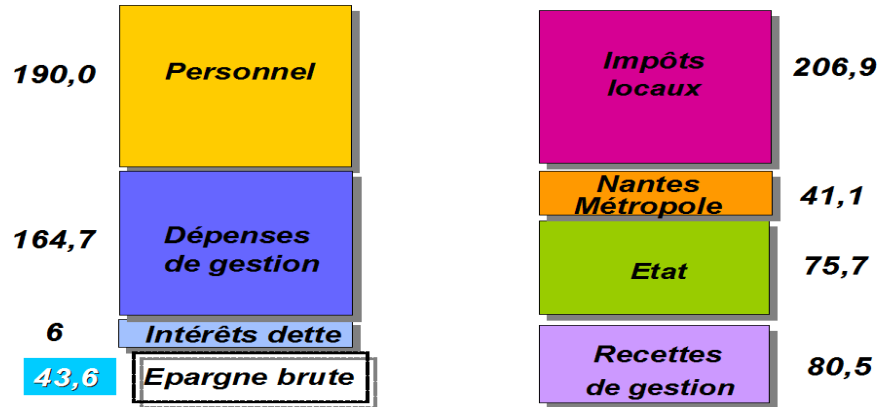


**1 – La stratégie financière et l'équilibre
du Budget 2018**

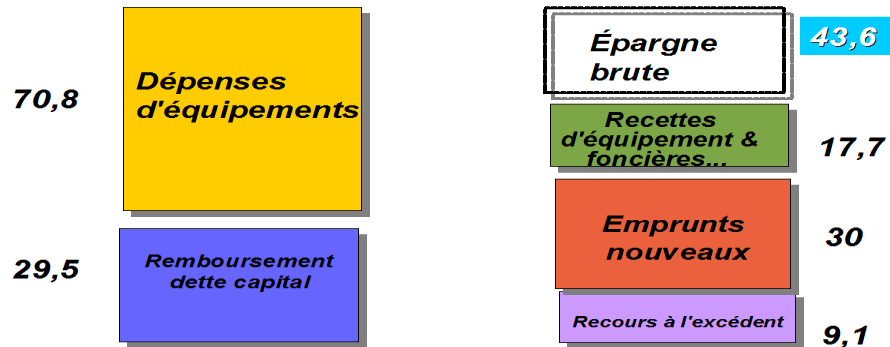
2 – Le Budget de Fonctionnement

3 – Le Budget d'Investissement

Fonctionnement : 360,7 M€



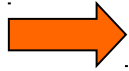
Investissement : 100,3 M€



Avec **461 M€** de crédits inscrits :

- ✓ Le budget permet la mise en œuvre du projet de territoire grâce à un fort investissement
- ✓ il préserve la qualité du service rendu aux nantais,
- ✓ il assure les grands équilibres financiers.

**1 – La stratégie financière et l'équilibre
du Budget 2018**



2 – Le Budget de Fonctionnement

3 – Le Budget d'Investissement

Le budget de fonctionnement

	BP 2016	BP 2017	BP 2018	% évolution
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1)	378,9	385,3	404,2	4,9%
TOTAL DEPENSES DE GESTION (2)	335,4	343,9	354,7	3,1%
TOTAL EPARGNE DE GESTION COURANTE(3) = (1)-(2)	43,4	41,3	49,6	19,8%
FRAIS FINANCIERS (4)	6,5	6,0	6,0	0,0%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT(5) = (2)+(4)	341,9	349,9	360,7	3,1%
TOTAL EPARGNE BRUTE (5) = (3)-(4)	36,8	35,3	43,6	23,2%
TAUX D'EPARGNE BRUTE= (5) / (1)	9,7%	9,2%	10,8%	

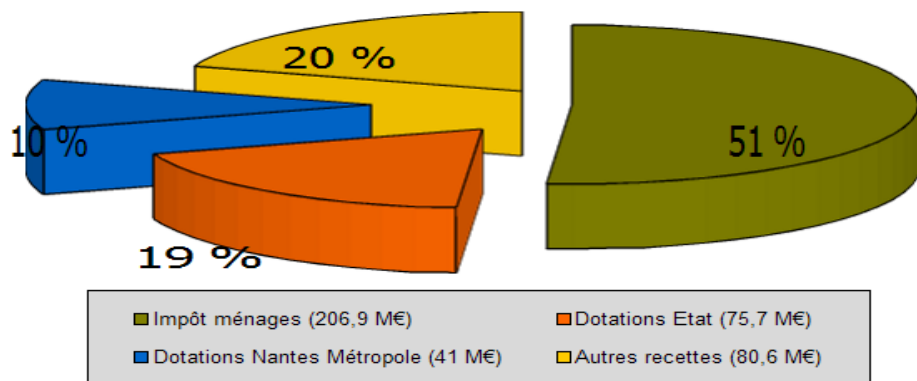
Le budget 2018 affiche un niveau d'épargne de gestion de **49,6 M€** et un taux d'épargne brute de **10,8 %**.

L'effet ciseau s'inverse grâce à la mise en œuvre d'une démarche d'optimisation des moyens et au dynamisme des recettes qui symbolise la dynamique du territoire

**Les recettes de fonctionnement :
404,2 M€**

2.1 Les recettes de fonctionnement: 404,2 M€

	BP 2017	BP 2018	% évolution
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	385,3	404,2	4,9%
PRODUIT FISCAL (impôts ménages)	201,2	206,9	2,9%
DOTATIONS ETAT	73,2	75,7	3,3%
DOTATIONS Nantes Métropole (AC +DSC +frais financiers NM+autres produits de fonct.)	40,7	41,0	0,8%
AUTRES RECETTES	70,2	80,6	14,8%



▪ **des taux de fiscalité stabilisés pour la 8^{ème} année consécutive.**

▪ En progression de 3,16 % après retraitement des écritures comptables du FPS et du PIA Jeunesse

▪ Des dotations d'État qui se stabilisent pour la première fois depuis 2014

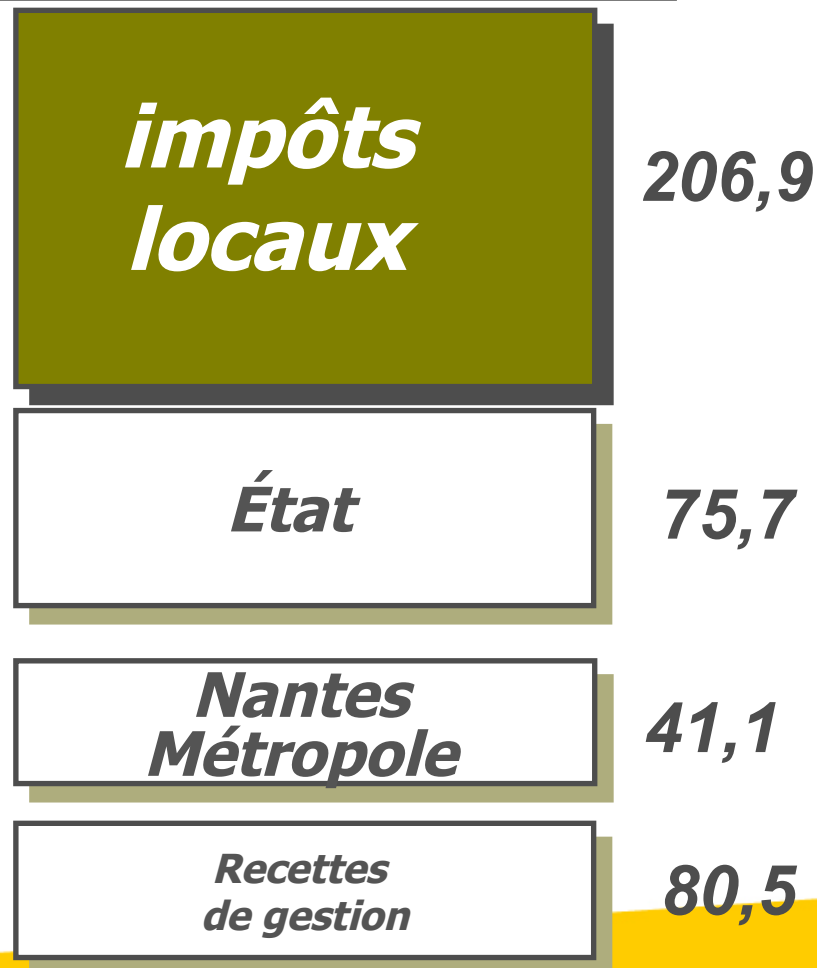
▪ Un dynamisme sur les droits de mutation.

2.1 – Les impôts locaux 2018 : 206,9 M€

Impôts locaux 2018 :

206,9 M€

Un dynamisme des bases lié au développement du territoire et, conformément à l'engagement pris devant les Nantais **aucune hausse de taux de fiscalité n'est prévue au budget 2018.**



2.1 – Les impôts locaux 2018 : 206,9 M€

Taux de fiscalité 2018 :

- **Taxe d'Habitation: 24,04%**
- **Taxe Foncière sur le Bâti: 27,51%**
- **Taxe Foncière non Bâti: 62,48%**

	Bases 2017	Bases 2018 prévisionnelles	% évolution
Taxe d'habitation	408 962 595	417 959 772	2,2%
Taxe foncière sur le bâti	375 278 221	383 534 342	2,2%
Taxe foncière sur le non bâti	667 771	682 462	2,2%
TOTAL	784 908 587	802 176 576	2,2%

Cette prévision comprend :

- une actualisation des valeurs locatives de 1 %
- une variation physique des bases liée à la vitalité de notre territoire estimée à 1,2%.

	Produit fiscal 2017 définitif	produit fiscal 2018 prévisionnel	% évolution
Taxe d'habitation	98 314 608	100 477 529	2,2%
Taxe foncière sur le bâti	103 239 039	105 510 297	2,2%
Taxe foncière sur le non bâti	417 223	426 402	2,2%
TOTAL	201 970 870	206 414 228	2,2%

2.1 – Les dotations d'État 2018 : 75,7 M€

Dotations État 2018 :

75,7 M€

En 2018, Le dynamisme de la DSU s'ajoute à la stabilisation des concours de l'État pour la première fois depuis 2014

*impôts
locaux*

206,9

État

75,7

*Nantes
Métropole*

41,1

*Recettes
de gestion*

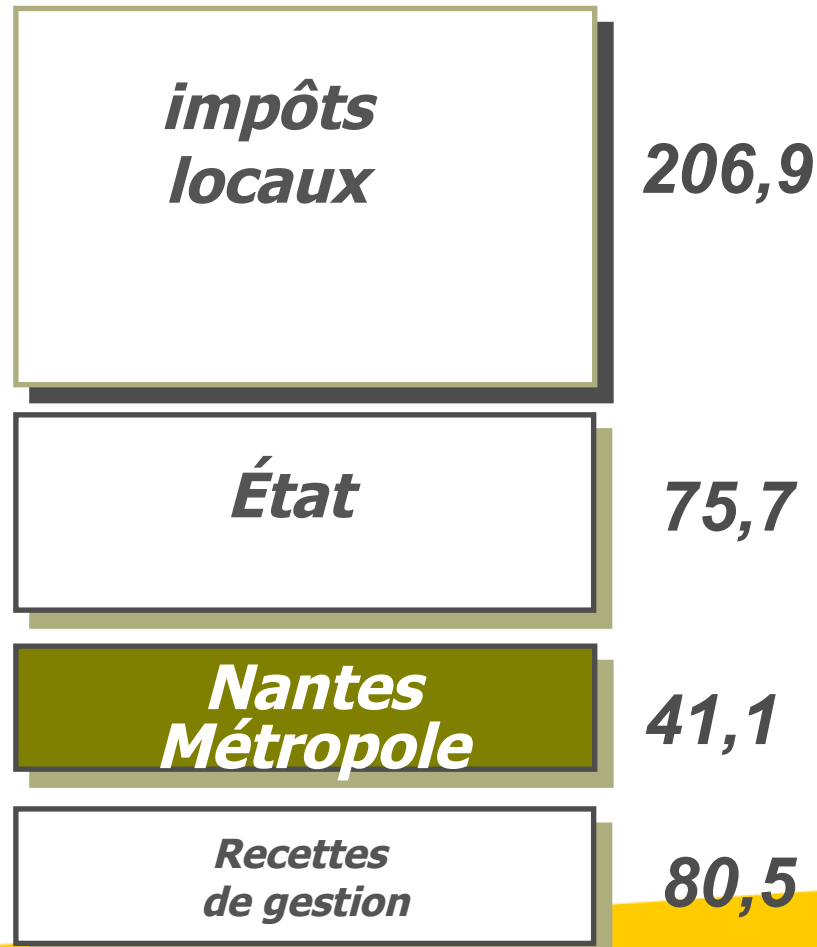
80,5

2.1 – Les dotations Nantes Métropole 2018: 41,1 M€

Nantes Métropole 2018 :

41,1 M€

- ✓ Dotation de Solidarité Communautaire: **13,8 M€**
- ✓ Attribution de compensation: **27,1 M€**
- ✓ Remboursement des frais financiers de la dette transférée: **84 K€**

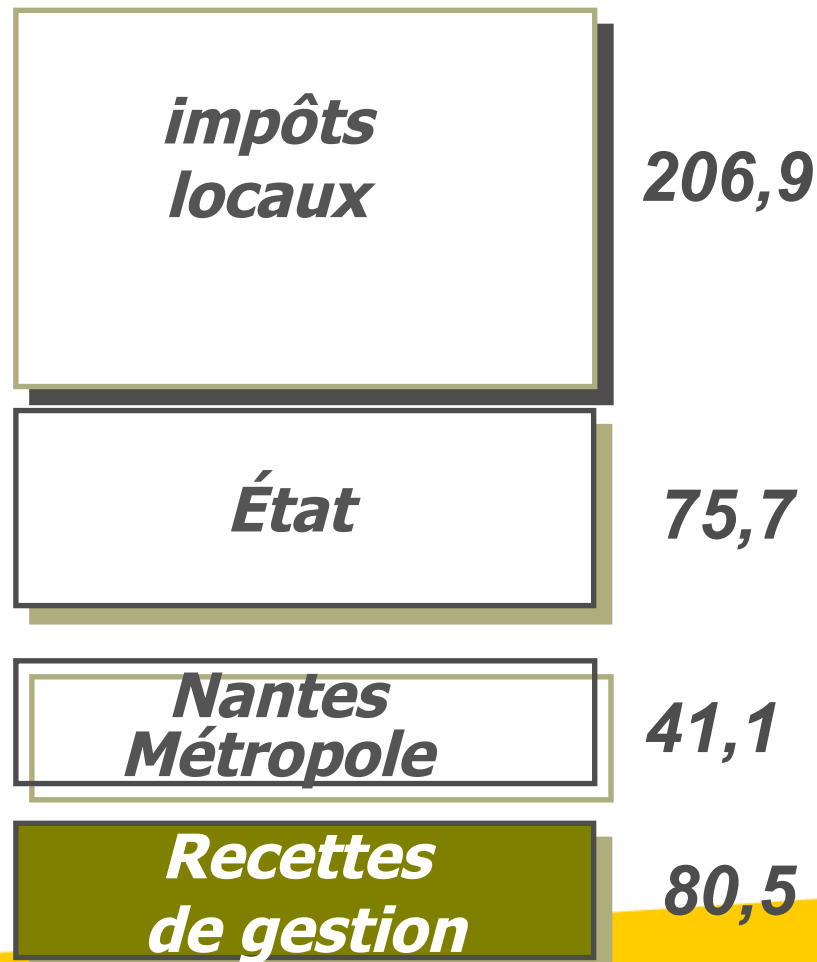


2.1 – Les autres recettes de gestion 2018: 80,5 M€

Les autres recettes de gestion 2018 :

80,5 M€

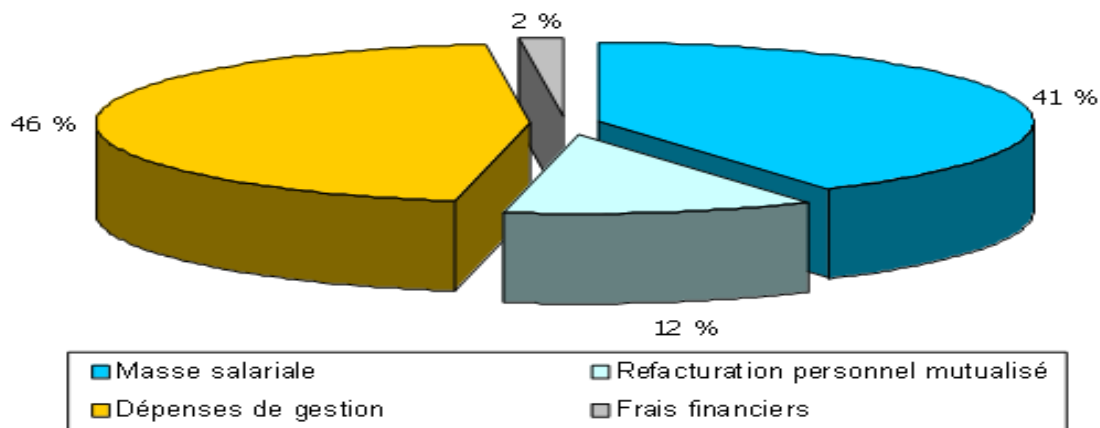
- Ressources tarifaires : **33,3 M€**
+ 1,07 % retraité des écritures comptables du FPS
- ✓ Autres impôts et taxes : **23,1 M€**
- ✓ Diverses participations : **17,8 M€**
- ✓ Autres recettes : **6,2 M€**



**Les dépenses de fonctionnement :
360,7 M€**

2.2 – Les dépenses de fonctionnement: 360,7 M€

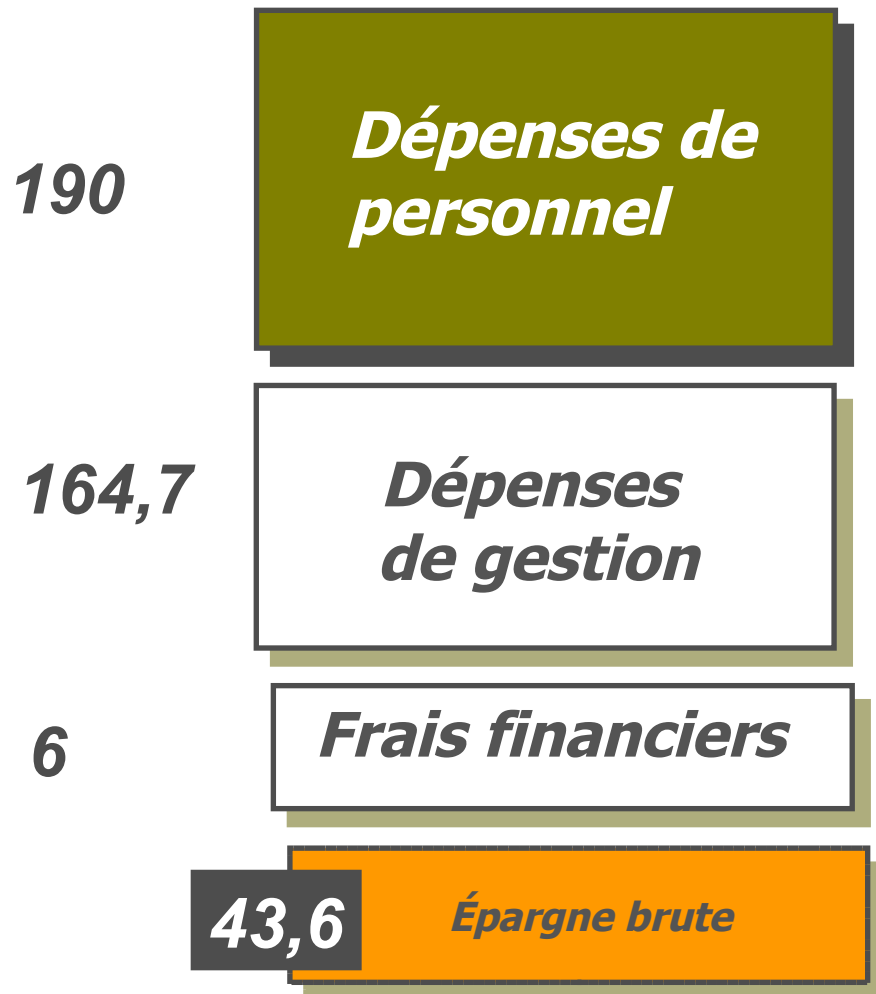
	BP 2016	BP 2017	BP 2018	% évolution
TOTAL DÉPENSES DE GESTION	341,9	349,9	360,7	3,1%
DÉPENSES DE PERSONNEL*	182,2	188,8	190,0	0,7%
CHARGES LIÉES A L'ACTIVITÉ	44,7	46,6	52,1	11,8%
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET TRANSFERTS DIVERS	94,0	93,9	97,5	3,9%
CHARGES LIÉES A LA STRUCTURE	14,5	14,7	15,1	2,7%
FRAIS FINANCIERS	6,5	6,0	6,0	0,0%



En 2018, les dépenses de fonctionnement évolueront de 3,1 %

Retraitées des écritures comptables du FPS et du PIA jeunesse, **l'évolution reste contenue à 1,71 %**

2.2 – Les dépenses de fonctionnement: 360,7 M€



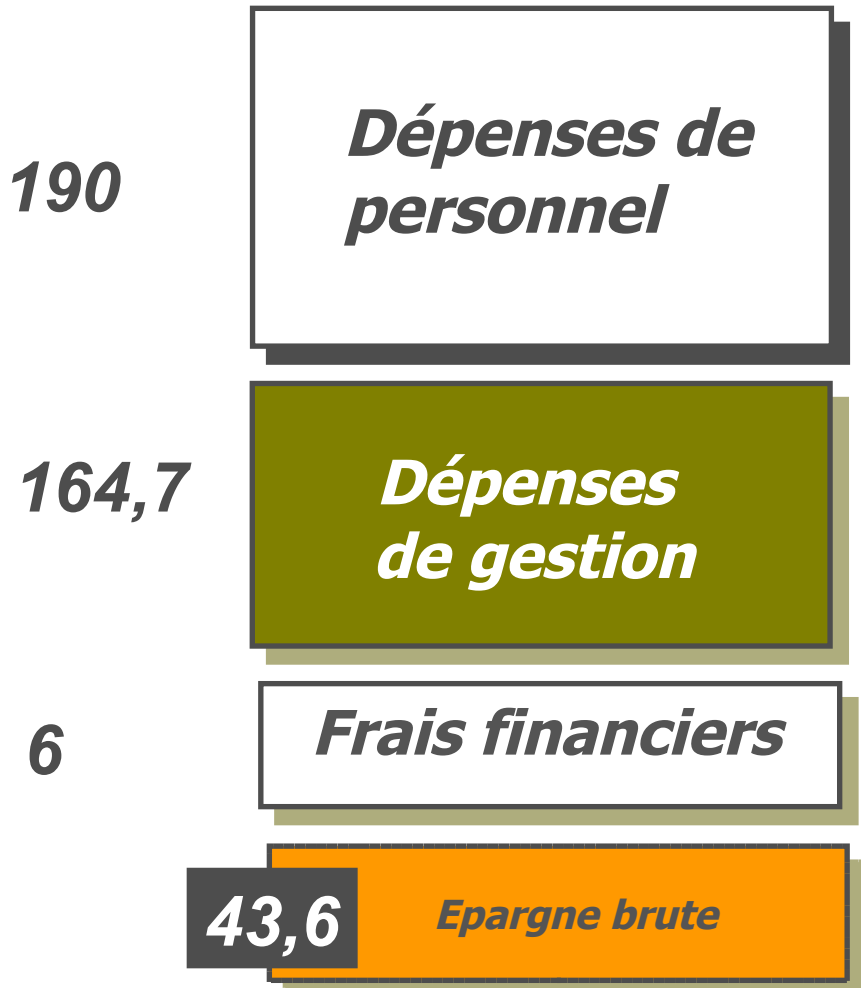
Dépenses de personnel :

190M€

Dont 42 M€ au titre du remboursement à Nantes Métropole des frais de personnel mutualisé.

Une évolution contenue à 0,66 %

2.2 – Les dépenses de fonctionnement: 360,7 M€



Dépenses de gestion

164,7 M€

- ✓ **charges liées à la structure** (loyers, énergies, maintenance) : **15,1 M€**
- ✓ **charges liées à l'activité** (achats de petits équipements, prestations de services,... et écritures comptables FPS et PIA) : **52,1 M€**
- ✓ **Subventions de fonctionnement** et transferts divers: **97,5 M€**

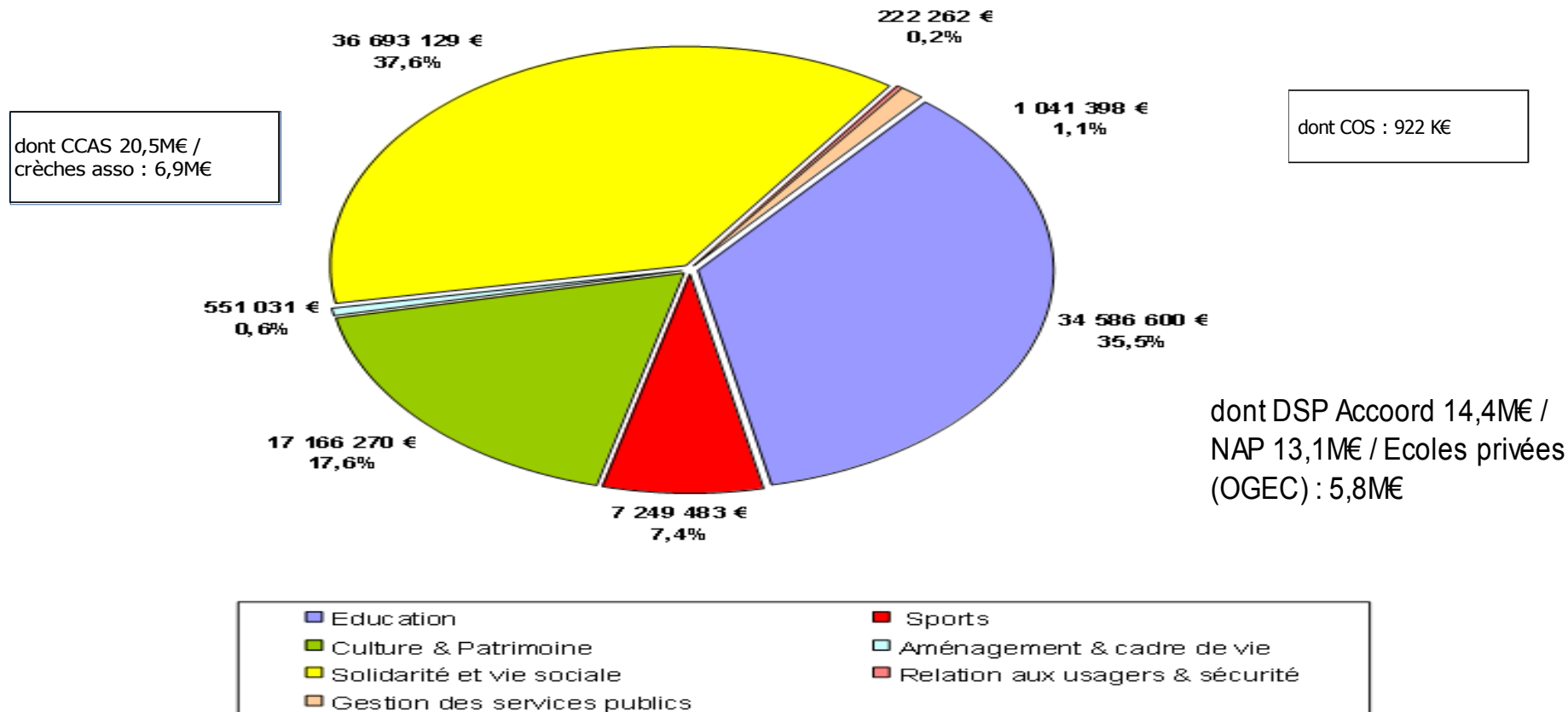
2.2 – Les dépenses de fonctionnement: 360,7 M€

- Les charges liées à la structure 15,1 M€ sont en légère évolution (+2,7%) sous l'effet des évolutions de la tarification des fluides.
- Les charges liées à l'activité 52,1 M€ sont en hausse de + 11,8 %
 - » +2,79 % retraitées de l'effet FPS
 - » Effet de la hausse de la démographie scolaire (+1 M€)
- La mise en œuvre des engagements de l'équipe municipale est rendue possible grâce aux efforts consentis en matière de gestion, par exemples :
 - » - 738 K€ sur la gestion de la patinoire du Petit-Port
 - » - 285 K€ sur la téléphonie
 - » - 189 K€ sur la maintenance informatique
 - » etc...

2.2 – Les dépenses de fonctionnement: 360,7 M€

Les subventions et transferts divers : 97,5 M€

Répartition des subventions et transferts



2.2 – Les dépenses de fonctionnement: 360,7 M€

190

*Dépenses de
personnel*

164,7

*Dépenses
de gestion*

6

Frais financiers

43,6

Épargne

Les frais financiers

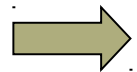
6M€

Des frais financiers optimisés grâce :

- à une dette sécurisée qui affiche **un taux moyen** au 01/01/2018 de **1,70 %**
- à une gestion active de la dette en cohérence avec le contexte de taux historiquement bas
- aux effets favorables du désendettement.

**1 – La stratégie financière et l'équilibre
du Budget 2018**

2 – Le Budget de Fonctionnement



3 – Le Budget d'Investissement

3 – Le budget d'investissement : 100,3 M€ (remboursement de dette inclus)

Avec **70,8 M€ de projets d'investissements**, le budget 2018 s'inscrit de manière volontaire dans le respect des grandes priorités du mandat, à savoir :

- L'éducation et l'enfance,
- La vie sociale et la solidarité,
- La culture,
- Les services de proximité (petite enfance, sports, vie associative...),
- La sécurité,
- Le développement de la relation aux usagers,
- La poursuite d'un important programme d'entretien durable du patrimoine

3 – Le budget d'investissement : 100,3 M€

70,8

*Dépenses
d'équipement*

29,5

*Remboursement dette
en capital*

Les dépenses d'équipement

70,8 M€

Dont **16,6 M€** qui seront dédiés à l'entretien durable du patrimoine, comprenant des enveloppes spécifiques sur l'accessibilité, la lutte contre la légionelle et la transition énergétique.

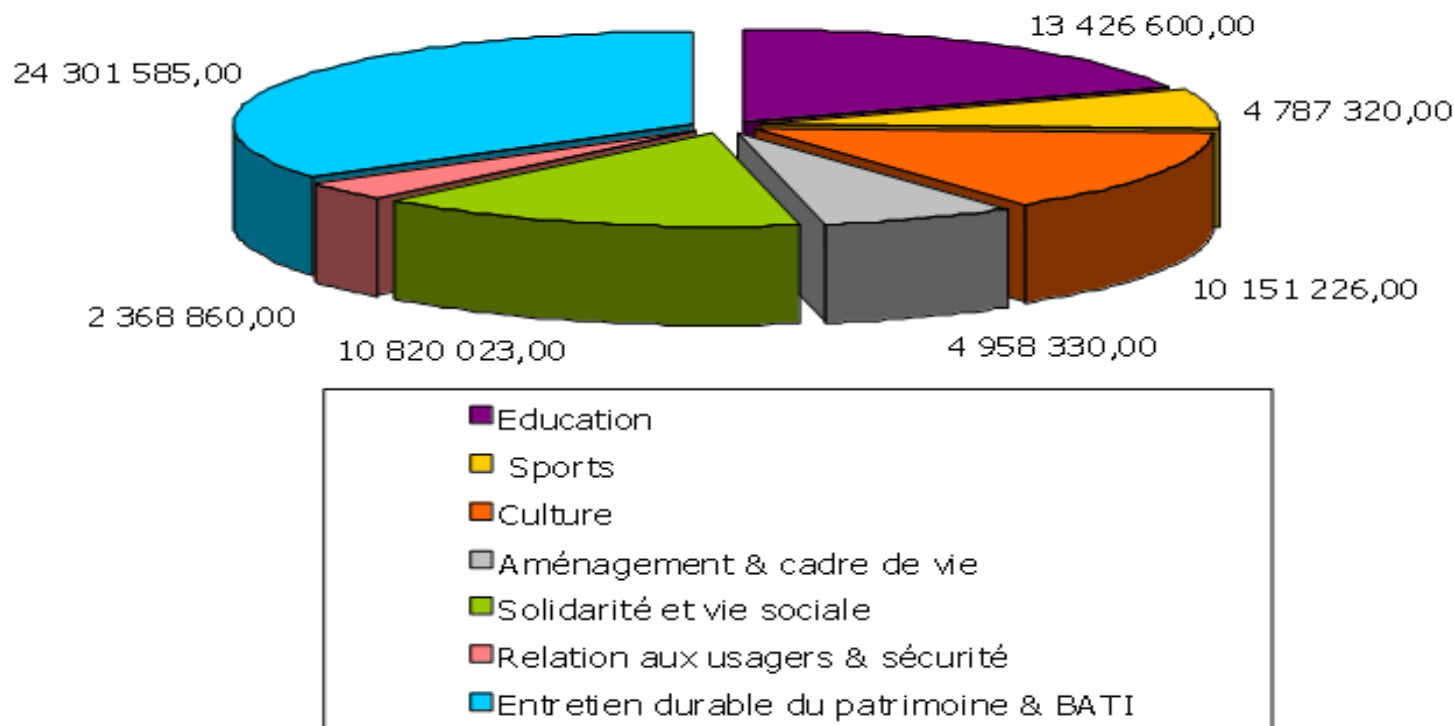
Économies d'énergies et énergies renouvelables

- La Ville est **engagée dans la transition écologique et énergétique** au travers de **l'entretien durable de son patrimoine**, dont une part représentant **3,2 M€** est consacrée à la transition énergétique, et à laquelle on rajoute au Budget 2018 **1,8 M€ d'investissements supplémentaires**.
- Au total, **5 M€ d'investissements** seront consacrés **aux économies d'énergies et au développement des énergies renouvelables** sur notre patrimoine cette année.

3 – Le budget d'investissement : 100,3 M€

Les dépenses d'équipement par politique publique **70,8 M€**

Ventilation des dépenses d'équipement par politique publique
70,8 M€



Les dépenses d'équipement par politique publique **70,8 M€**

La Ville assure le financement d'une politique d'investissement ambitieuse au service de notre territoire.

Parmi les grands projets d'investissement, 2018 sera notamment marquée par :

- poursuite des travaux de restructuration et d'extension de l'école Louise Michel, de la restauration scolaire de l'école Ampère, lancement de l'extension de l'école Jacques Tati, poursuite du développement des écoles numériques, d'extensions de capacité dans les écoles et démarrage du schéma directeur des écoles...
- livraison du pôle associatif Désiré Colombe et de son multi-accueil de petite enfance, poursuite des aménagements de la Fabrique des Dervallières et des travaux de la META, lancement des études pour la maison de quartier de la Halvêque, AMO design de services pour la maison de quartier Félix Thomas, études pour la reconstruction de la pépinière de Bellevue...
- livraison du plateau sportif au Breil, des courts de tennis couverts à la Durantière, lancement des études d'une salle sportive à Bellevue...
- poursuite de la création d'un lieu de fabrique de spectacle vivant « Libre-Usine », livraison d'ateliers d'artistes sur l'Île de Nantes, poursuite de la création d'une bibliothèque numérique de référence...
- gros entretiens de jardins familiaux, de parcs et squares, et travaux d'aménagements au jardin de l'Île Versailles...

3 – Le budget d'investissement : 100,3 M€

70,8

*Dépenses
d'équipement*

29,5

*Remboursement dette
en capital*

**Le remboursement du capital
de la dette**

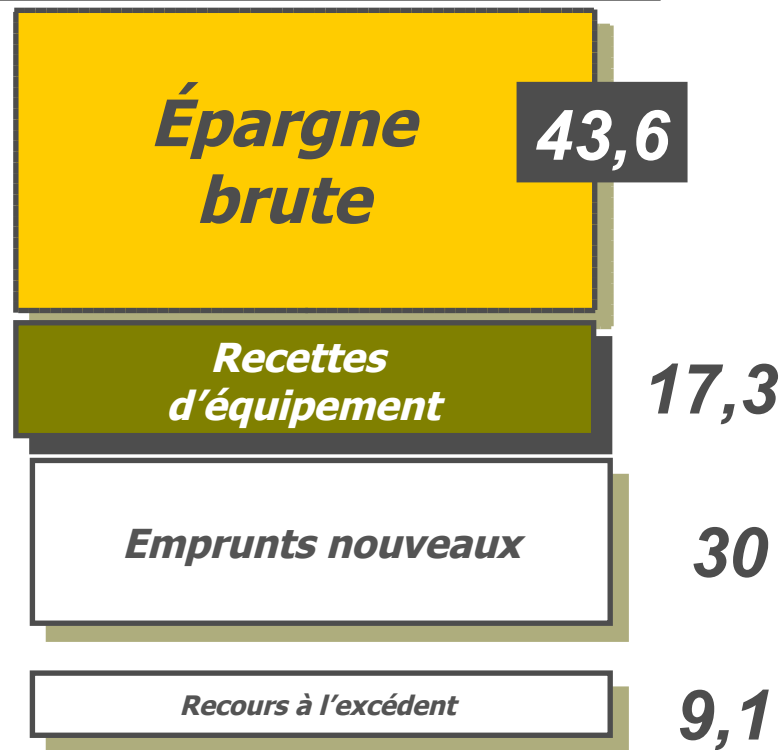
29,5 M€

Échéances des emprunts contractés
sur les exercices antérieurs.

Recettes d'équipement :

17,3 M€

- ✓ Fonds de compensation de la TVA : **6,2 M€**
- ✓ Produit des cessions foncières : **3,2 M€**
- ✓ Autres recettes d'équipement (subventions attendues des principaux partenaires et remboursements de réserves foncières): **7,9 M€**



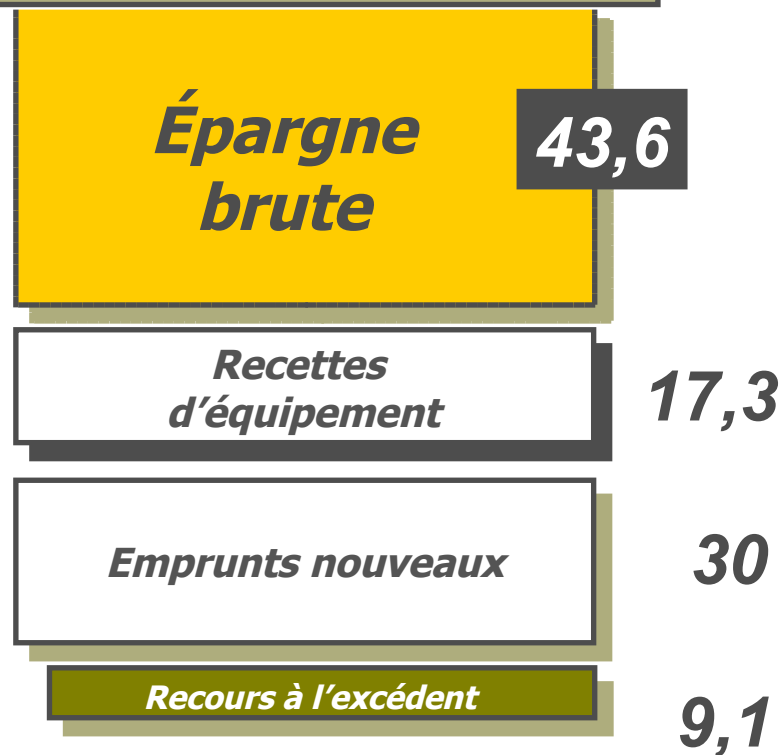
3.2 – Les recettes d'investissement : 56,76 M€

Emprunts nouveaux :

30 M€

Pour 2018, il est prévu un léger ré-endettement à hauteur de 0,5 M€ afin de financer le programme d'investissement de l'année.

Le désendettement cumulé depuis le début du mandat : 35,8 M€

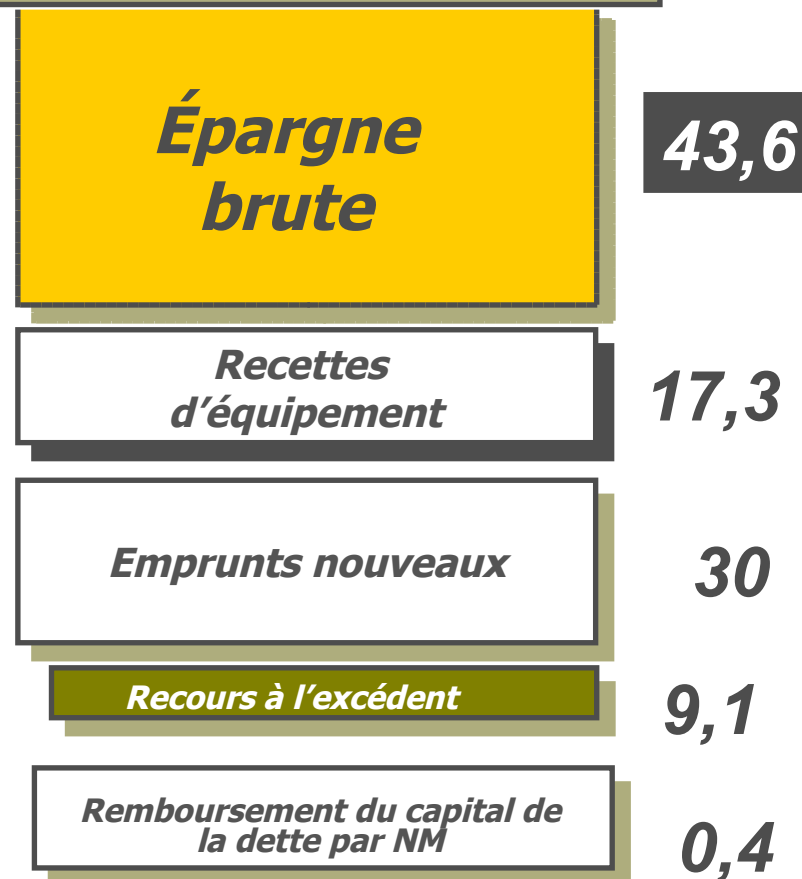


3.2 – Les recettes d'investissement : 56,76 M€

Recours à l'excédent :

9,1M€

Recette inscrite en attente d'affectation du résultat 2017 après adoption du Compte Administratif.



3.2 – Les recettes d'investissement : 56,76 M€

Financement de l'investissement en 2018 :

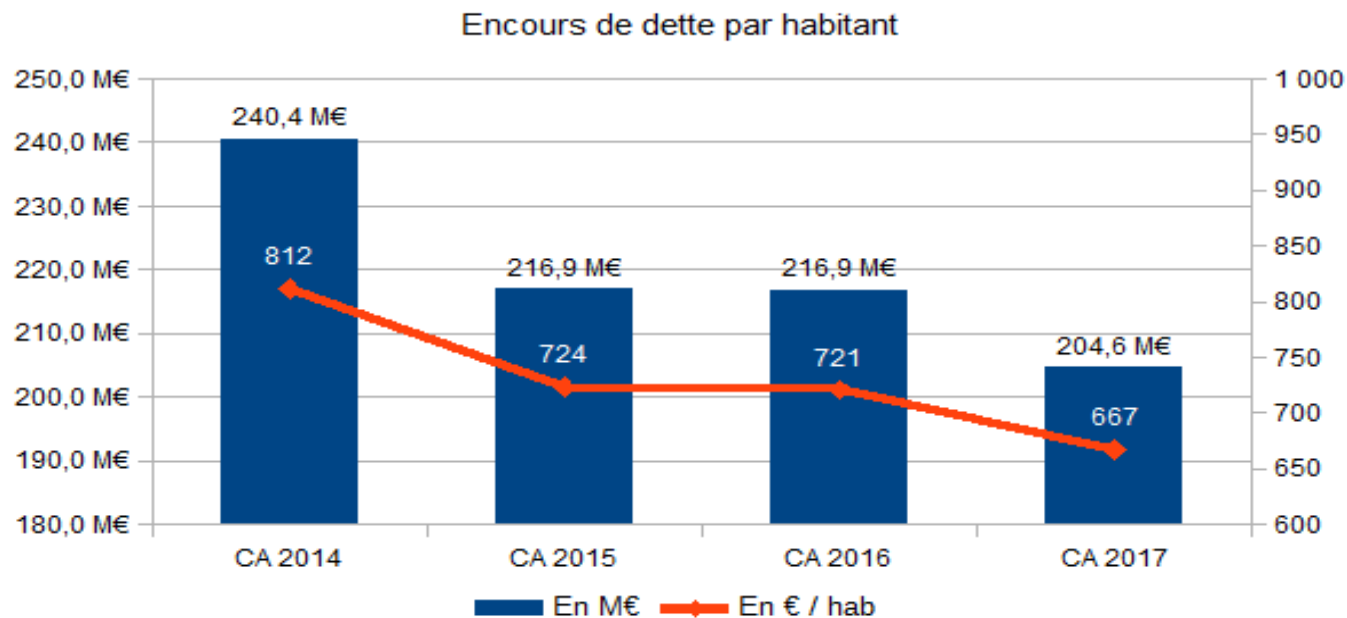
Mode de financement prévisionnel des investissements en 2018

	Part de la ressource en M€	Part de la ressource en %
Autofinancement (1)	23,5	33,2%
Recettes d'investissement	17,3	24,4%
Emprunts	30,0	42,4%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	70,8	100,00 %

(1) la notion d'autofinancement est égale à l'épargne brute - remboursement du capital de la dette + remboursement du capital de la dette par NN + recours à l'excédent

Le recours à l'emprunt reste limité et couvre 42,4 % du besoin de financement.

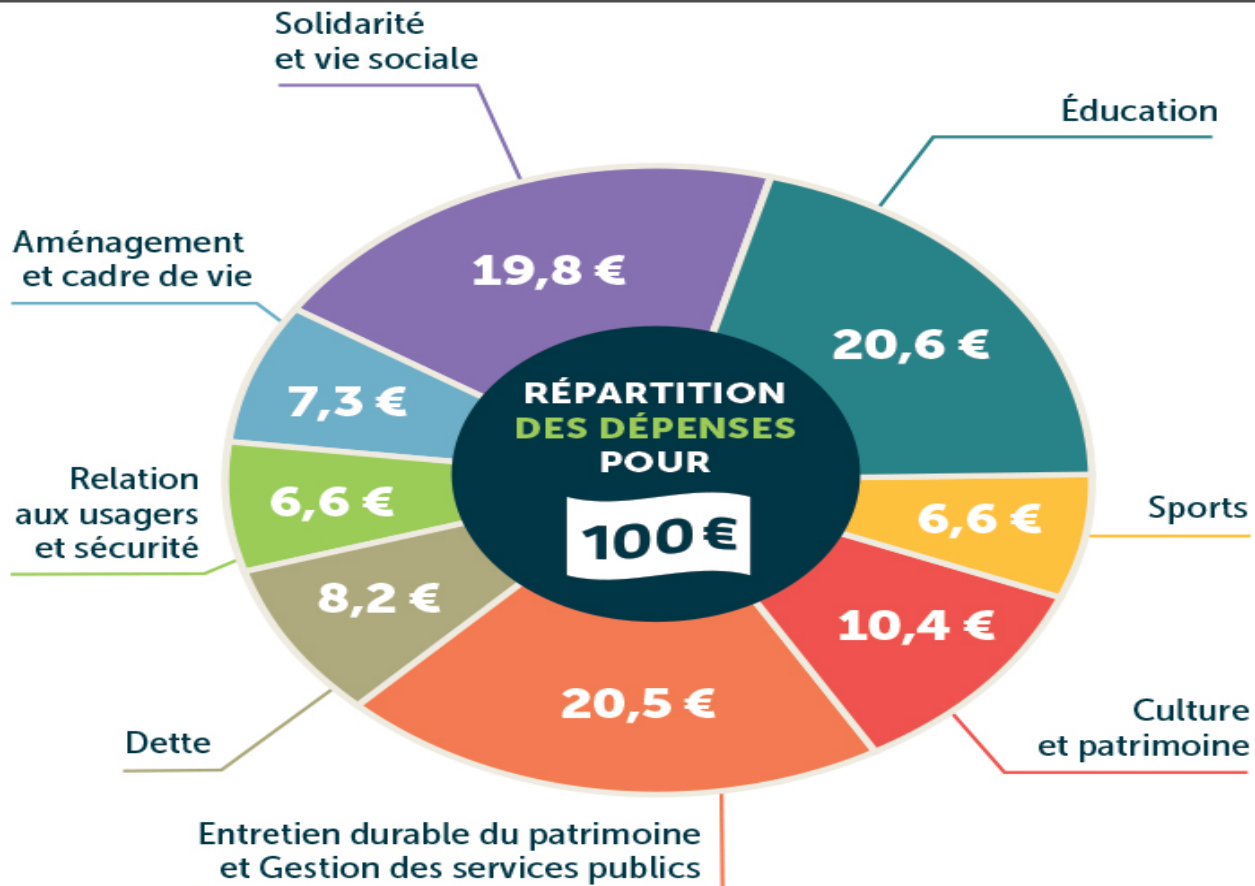
3.3 – Evolution de la dette à fin 2017



La dette par habitant estimée au 31/12/2017 est désormais de **667€** soit un montant largement inférieur à la moyenne des villes de + 100 000 habitants qui atteignait 1 175€ /hab en 2016.

Synthèse du Budget 2018 pour 100€

Destination des dépenses



Synthèse du Budget 2018 pour 100€

Origine des recettes

